

Bac L Littéraire



© Jérôme Pallé/Onisep

Pour développer l'esprit critique et créatif

Se dire littéraire parce qu'on n'affectionne pas les domaines scientifiques ou économiques est une erreur car il faut avoir des compétences spécifiques et de solides notions de bases. Il est ainsi nécessaire de bien s'exprimer, c'est-à-dire posséder un vocabulaire précis, maîtriser la grammaire et avoir un goût réel pour la littérature. Il est également essentiel de beaucoup lire, de savoir rédiger et d'apprendre à argumenter pour défendre ses idées. Le travail personnel est important et les élèves ont souvent des projets originaux, hors des sentiers battus.

PROFIL



M. Buzy, professeur d'Histoire-géographie

«Ces élèves sont cultivés, intéressés par les domaines littéraires (arts, langues et littérature en général), et travailleurs. Ce sont également de vrais lecteurs, qui possèdent des références issues de leurs lectures et qui leur permettent de débattre de sujets divers avec pertinence.»

Mme Garnon, professeur d'anglais

«Les élèves qui réussissent sont sensibles, pleins de tact et de réserve, ou alors débordants de créativité. Certains ont une personnalité affirmée et revendiquent leur originalité. La notion de beauté est essentielle, ainsi que la finesse dans l'expression, qu'elle soit littéraire ou artistique. Ils ont un besoin particulièrement prononcé de s'exprimer, d'une manière ou d'une autre. En général, ils s'enrichissent de leurs différences...»

OBJECTIFS



Mme Heyer, professeur de théâtre

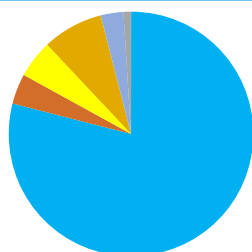
«La section littéraire demande un travail continu et autonome qui met constamment en jeu la réflexion personnelle et la capacité à la formuler avec clarté à l'écrit et à l'oral. Les élèves apprennent à argumenter et à organiser leurs idées avec rigueur, ils sont amenés à beaucoup lire, rédiger et réfléchir. L'objectif est de développer l'esprit critique, l'aptitude à l'argumentation raisonnée, la sensibilité esthétique, l'imagination et la créativité. Il s'agit également de développer une aisance orale, d'acquérir un très bon niveau en français et dans deux autres langues au moins et de s'ouvrir aux cultures et civilisations du monde.»

POURSUITES D'ÉTUDES

Le profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master...) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales et le droit. Par exemple, il est possible de s'inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis de se spécialiser en métiers de la traduction.

Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes... les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L. Les concours des écoles de journalisme sont adaptés. Enfin, il est possible d'opter pour un BTS ou un DUT, pour s'orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

STATISTIQUES 2014



- 79% ■ Licence
- 4% ■ BTS/BTSA
- 5% ■ DUT
- 8% ■ CPGE
- 3% ■ Mise à niveau
- 1% ■ Autre

Voir p. 64-65

Propositions acceptées par les élèves sur l'application Admission Post Bac, obligatoire pour postuler à la plupart des formations post-bac

→ La 1^{re} et la 1^{re} littéraire (L)

Enseignements communs	1 ^{re}	1 ^{re}	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 *
LVI et LV2	4 h 30	4 h	4 (LVI) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés	1 h	-	2 *
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 *
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1 ^{re} et un enseignement de spécialité au choix en 1 ^{re} parmi :			
- arts	5 h	5 h	6 ³⁾
- LCA : latin	3 h	3 h	4
- LCA : grec	3 h	3 h	4
- LV3	3 h	3 h	4
- LVI ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs			
• 2 enseignements au plus parmi :			
LV3	3 h	3 h	Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte
LCA : latin	3 h	3 h	
LCA : grec	3 h	3 h	
éducation physique et sportive	3 h	3 h	
arts	3 h	3 h	
• Atelier artistique	72 h annuelles	72 h annuelles	2 (1 ^{re} épreuve)
• Langue des signes française			3 (latin / grec)
			1 (2 ^e épreuve)

Issu du guide national «Après la 2de G & T» de l'Onisep - rentrée 2014.

* Épreuve(s) anticipée(s) en 1^{re}

❖ Seulement s'il n'est pas choisi en spécialité

Esprit critique

Pour la capacité à s'exprimer, à nuancer ses propos, à argumenter, à se servir de la langue pour convaincre, et s'exprimer avec plus de finesse

Réflexion

Pour la capacité à analyser, à faire la synthèse de documents et à apprendre à en extraire la « substantifique moelle »

Curiosité, culture et imagination

Pour l'ouverture d'esprit nécessaire à la découverte de différentes formes d'expression par le théâtre, la poésie, les caricatures, le cinéma...

PROGRAMME

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX BACS GÉNÉRAUX

L'emploi du temps comprend des enseignements communs à toutes les séries générales. Leur objectif est de partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES À LA SÉRIE (en 1^{re} et en t^{le})

Littérature

Enseignement qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques

Il vise notamment à la construction de repères permettant une mise en perspective historique des œuvres littéraires et le développement d'une conscience esthétique permettant d'apprécier les œuvres.

Au programme : la littérature et les langages de l'image (le dialogue entre les œuvres) et « lire-écrire-publier » (l'œuvre littéraire, un processus complexe)

Littérature étrangère en langue étrangère

L'objectif est de développer le goût de lire et d'augmenter l'exposition à la langue avec un certain niveau d'abstraction et de subtilité.

Au programme : Je de l'écrivain et jeu de l'écriture ; la rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié ; le personnage, ses figures et ses avatars ; l'écrivain dans son siècle ; voyage, parcours initiatique, exil ; l'imaginaire.

Histoire-Géographie

Cet enseignement donne conjointement les clés de compréhension du monde contemporain et des sociétés et des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et agissent.

Sciences (uniquement en 1^{re})

Il s'agit d'une étude de thèmes par l'approche croisée de la chimie, de la physique et des sciences de la vie et de la Terre. L'objectif est de répondre aux questions scientifiques en relation avec la vie courante ou avec une question sociétale.

Au programme : les questions de société sur les avantages et limites des avancées scientifiques et technologiques ou sur des problématiques de santé ou de développement durable ; le défi énergétique ; la question du féminin et du masculin...

Philosophie

Cet enseignement permet d'accéder à l'exercice réfléchi du jugement et d'acquérir une culture philosophique initiale.

Au programme : le sujet (la conscience, l'inconscient, autrui, le désir) ; la culture (le langage, l'art, le travail et la technique, la religion, l'histoire) ; la raison et le réel (la démonstration, l'interprétation, la matière et l'esprit, la vérité) ; la politique (la société et les échanges, la justice et le droit, l'Etat) ; la morale (la liberté, le devoir, le bonheur).

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX (dès la 1^{re})

Arts

Il est possible de choisir une spécialisation en art dans six domaines différents. Il s'agit d'associer la pratique d'un art à la découverte

et l'étude de ses références culturelles et à la réflexion sur elles. Adossé aux réalités des expressions artistiques contemporaines, à ses pratiques comme à ses enjeux, cet enseignement amène à élargir son champ de réflexion sur les arts et la culture et à faire évoluer ses pratiques par la découverte de celles des autres (voir Zoom sur les arts p. 17).

LCA - Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)

Cet enseignement renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères. Le programme aborde des interrogations philosophiques (Grec : l'homme et l'au-delà, figures de philosophes ; Latin : choix de vie, construction de soi, épicurisme et stoïcisme), des interrogations scientifiques (Grec : médecine, zoologie, astronomie, rêve ; Latin : sciences de la vie, astronomie), des interrogations politiques (Grec : justice et société, réflexions sur la cité ; Latin : idéaux et réalités politiques, la notion de décadence, mutations culturelles et religieuses) et l'étude d'une œuvre littéraire antique, renouvelée tous les deux ans.

LV3

Cet enseignement est l'occasion pour l'élève d'élargir son répertoire linguistique. Il est organisé dans une perspective de communication. La compréhension s'affine, l'expression gagne en complexité, en degré d'abstraction et en autonomie. En classe de Terminale, l'oral reste prioritaire, mais l'écrit occupe une place plus importante qu'en classe de seconde.

LV1 ou LV2 approfondie

Cet enseignement permet à l'élève d'intensifier sa pratique de la langue, et particulièrement à l'oral. Les élèves approfondissent certains aspects des notions culturelles du programme commun du cycle terminal, tout en consolidant leurs compétences de communication. L'objectif central est de donner davantage d'aisance et d'autonomie à une pratique de la langue en phase avec le monde contemporain.

Mathématiques

Cet enseignement a pour objectif général d'apporter de nouvelles connaissances et de développer la mise en œuvre d'une recherche de façon autonome, de mener des raisonnements, d'avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus et de communiquer à l'oral aussi bien qu'à l'écrit. L'utilisation d'outils logiciels est privilégiée.

Droit et grands enjeux du monde contemporain

L'objectif est de découvrir le droit, le rôle social qui est le sien, ainsi que la méthode, qui se veut rigoureuse, par laquelle il aborde et traite les questions dont il est saisi.

Les thèmes retenus couvrent les concepts majeurs du droit, les sujets de droit, l'organisation du droit et certains des grands enjeux du monde contemporain. Ils prennent appui sur des situations réelles afin de montrer comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond. Ce nouvel enseignement apportera aux élèves qui l'auront choisi une compréhension réaliste des problèmes que traite le droit.

PROCÉDURES

Les élèves admis en 1^{re} L continuent leur scolarité dans le même établissement dans la limite des places disponibles, ou bien dans l'établissement de secteur si la série n'est pas proposée. **Seule la spécialité « Arts » nécessite une procédure particulière :**

1^{re} L arts plastiques ou cinéma audiovisuel

	BAS-RHIN	HAUT-RHIN
Arts plastiques	- Lycée R. Schumann Haguenau - Lycée Fustel de Coulanges Strasbourg	- Lycée C. See Colmar - Lycée Alfred Kastler Guebwiller - Lycée A. Schweitzer Mulhouse - Lycée L. Weiss Ste Marie aux Mines
Cinéma audiovisuel	- Lycée Marc Bloch Bischheim - Lycée Stanislas Wissembourg	Lycée Kirschleger Munster

Dossier de candidature composé :

- de la fiche de candidature
- d'une note courte permettant à l'élève de présenter son projet personnel
- pour cinéma audiovisuel, des travaux personnels antérieurs montrant une connaissance élémentaire des outils de production des images et des sons ainsi que des conditions matérielles de cette production: brefs exercices de tournage et de montage, réalisation de petites formes (bande son, un «tourné-monté», un portrait, etc.)
- pour arts plastiques : des réalisations de 5 à 10 travaux :
 - dessin d'observation
 - travaux portant sur l'image : manipulation, détournement, technique de médium variés (collage, graphisme, couleur, peinture, photographie, infographie...)
 - travaux en volume présentés sous forme photographique, installations...

Ce dossier sera d'autant plus apprécié qu'il est diversifié. Chaque travail devra comporter au verso le cachet de l'établissement d'origine et la signature du chef d'établissement et, le cas échéant, celle de l'enseignant d'arts plastiques ou art visuel (en cas de changement d'établissement), de l'enseignant d'éducation musicale.

1^{re} L histoire des arts, théâtre, musique ou danse

	BAS-RHIN	HAUT-RHIN
Histoire des arts	- Lycée Fustel de Coulanges Strasbourg - Lycée International Strasbourg	- Lycée C. Sée Colmar - Lycée M. de Montaigne Mulhouse
Théâtre	Lycée International Strasbourg	Lycée C. See Colmar Lycée Montaigne Mulhouse
Danse	Lycée Schuré Barr	
Musique	Lycée Marie Curie Strasbourg	- Lycée C. Sée Colmar - Lycée Schweitzer Mulhouse

Dossier de candidature composé :

- de la fiche de candidature
- d'une courte note rédigée permettant à l'élève de présenter son projet personnel, son expérience de la pratique de la discipline et son intérêt par rapport au domaine (spectacles, concerts, visites des musées...).

SITE DE RÉFÉRENCE : mavoielitteraire.onisep.fr

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires :



Mme Heyer, professeur de théâtre

« La pratique du jeu théâtral, qui engage le corps, la sensibilité, l'imagination, l'intelligence et la volonté, occupe une place centrale dans l'enseignement du théâtre. La complexité et la richesse du jeu théâtral en font une expérience personnelle et esthétique exceptionnelle. Cette pratique est fondamentalement une pratique de groupe : exercices collectifs, travail individuel devant le groupe, élaborations de scènes ou de fragments de spectacle. L'enseignement théorique, la fréquentation assidue des spectacles, la rencontre régulière des équipes artistiques viennent compléter et nourrir la pratique théâtrale. L'enseignement théorique et la fréquentation des spectacles s'articulent de façon très étroite avec les autres enseignements spécifiques de la série littéraire : littérature, philosophie, histoire, langues vivantes et anciennes, histoire des arts. Mes élèves sont souvent remarquables pour leur talent, leur personnalité très riche, sensible et affirmée, leur autonomie, et leur culture générale très riche et ouverte. »



Mme Battiston, professeur de lettres

« L'étude des lettres en série L permet la formation de l'esprit par l'approche la plus diversifiée des textes littéraires, de siècles différents et de cultures différentes. L'objectif est d'accéder à la compréhension de soi et du monde par une lecture précise des signes, d'affiner son esprit critique, d'accéder au symbolique par la pratique de textes fondateurs. Les élèves apprennent à lire un texte au sens plein du terme, à découvrir la vision du monde qu'ont certains auteurs et artistes à prendre conscience de l'enjeu essentiel de la connaissance. »



Mme Spehler, professeur d'allemand

« L'étude des langues vivantes en série L propose d'aborder les thèmes avec des supports variés (des documents écrits, audio, vidéo, iconographiques, des tableaux d'artistes célèbres...) et donc de multiplier les approches et les points de vue (experts, citoyens, personnages fictifs...). Par exemple, pour traiter le thème des préjugés, nous partons de l'article 3 de la loi fondamentale allemande en le confrontant avec des faits (graphiques par exemple), des témoignages (audio ou écrit), des extraits de nouvelles ou de romans, des caricatures. »



Élève de terminale L spécialité LV3

« Cette filière permet de développer nos compétences en communication grâce aux langues, notre réflexion en philosophie et enfin nos techniques de rédaction en littérature et histoire-géographie. J'ai appris à écrire et à rédiger. Contrairement au bac S ou ES, dans le bac L, il faut plus réfléchir qu'apprendre et appliquer. Un conseil, si vous aimez lire, écrire, apprendre des langues, n'hésitez pas à faire un bac L car c'est vraiment très intéressant. »

Zoom sur la spécialité « Arts »

Arts plastiques



Cet enseignement vise le développement des capacités d'expression de l'élève et de sa réflexion critique, l'acquisition de techniques et de méthodologies au service d'une pratique artistique ainsi que d'une culture artistique

contemporaine. Pour ce faire, on conduit l'élève à simplifier dans une démarche de création mettant en oeuvre des savoirs et des savoir-faire ; à s'interroger sur ses sources d'inspiration, sur l'importance du choix des matériaux utilisés et des supports ; à découvrir les problématiques liées à la production, la présentation et la réception des oeuvres inscrites dans l'histoire et à construire une pensée critique à partir de connaissances techniques, historiques, esthétiques.

Cinéma audiovisuel



Cet enseignement réinvestit les acquis, savoirs et savoir-faire de la classe de première. Il vise à développer une pratique et une réflexion sur les enjeux artistiques de la création cinématographique et audiovisuelle. Il enrichit

la culture cinématographique, permet de poser la question de la place et de la fonction du cinéma et de l'audiovisuel dans l'histoire des arts et dans la société. Il prolonge le travail sur l'écriture du film en privilégiant l'axe du montage. Une place importante est accordée au projet personnel de l'élève ainsi qu'à son implication dans une démarche collective.

Danse



Elèves du lycée de Barr

Cet enseignement se situe au croisement du champ artistique et de l'EPS. Il valorise la dimension poétique du

corps, privilégie l'expression et l'interprétation artistiques du mouvement. L'élève développe des chorégraphies mettant en relation plusieurs éléments (danseurs, espace, temps, autres disciplines artistiques...). L'histoire de l'art chorégraphique est abordée ainsi que la problématique des « écritures chorégraphiques » comme inscription d'imaginaires et de systèmes de pensée singuliers.

Histoire des arts



Cet enseignement est confié à une équipe d'enseignants de différentes disciplines (arts plastiques, musique, histoire et géographie, lettres, philosophie, langues, etc.) et

couvre différents champs artistiques (arts visuels, son, espace, spectacle vivant etc.). Ponctué par des interventions de professionnels et acteurs culturels locaux, il a pour objectif de développer des outils méthodologiques, et des connaissances historiques et théoriques qui permettront à l'élève d'analyser les oeuvres, de les replacer dans les enjeux historiques et esthétiques d'une époque, d'en comprendre l'évolution au travers d'une histoire générale de l'art. En classe de terminale, trois thématiques permettent d'aborder la place de l'artiste dans la société actuelle, de porter un regard critique sur les liens entre art, politique et société et de s'interroger sur les grands enjeux esthétiques du monde contemporain. Cet enseignement obligatoire n'est pas une formation pré-professionnelle mais permet d'acquérir une large culture artistique située au carrefour de nombreux champs de connaissances.



Mme Lingenheim, professeur d'histoire des arts au lycée des Pontonniers à Strasbourg

«Les élèves qui réussissent en enseignement de spécialité histoire des arts sont particulièrement curieux, sensibles et créatifs.

Certains, spontanés, ont le désir de communiquer et d'engager des conversations autour de sujets ayant trait à la culture au sens large (du design au graffiti, de la comédie musicale à l'art contemporain). D'autres développent des aptitudes à construire et développer avec force et logique un discours argumenté. Ils ont souvent des personnalités originales, atypiques et pas forcément scolaires. À la fin de leur parcours en terminale, la maturité de leur regard et de leur discours est remarquable, leur passion de l'art stimulante et communicative.»

Musique



Cet enseignement accueille une diversité de profils issue des parcours proposés dans les classes antérieures. Dans

la série littéraire, l'enseignement de spécialité musique est une formation ouverte aux grands enjeux du monde contemporain qui inscrit la musique au coeur d'une société en mouvement.

Enseignement de culture et de pratique il met en perspective la richesse des patrimoines et propose des activités d'interprétation, d'arrangement, d'improvisation, d'invention, de recherche sonore, qui aboutissent à des productions diversifiées, les pratiques musicales constituent les fondements de cet enseignement.

L'année de terminale est spécifiquement l'occasion pour les élèves d'explorer, découvrir et questionner des problématiques déterminantes pour l'évolution de la langue musicale et l'histoire des cultures. Au travers des quatre grandes questions étudiées, les élèves rencontrent une grande diversité d'oeuvres qui témoignent d'époques, de styles, et de langages différents. Ils se construisent ainsi une solide culture générale et artistique indispensable à toute vie professionnelle ancrée dans un monde aux multiples facettes culturelles.

Théâtre



Cet enseignement est assuré par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel engagé

dans un travail de création et soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilitées. A travers la pratique, les oeuvres au programme et la fréquentation des spectacles, on approfondit la compréhension des processus de création et de représentation. Il y a un ensemble commun obligatoire et un ensemble libre, se répartissant approximativement entre les trois quarts de l'horaire global pour le premier et un quart pour le second.

Source : Onisep pays de la Loire